

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 30 JANVIER 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
 - Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le Conseil Municipal, visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
 - Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
 - Vu le marché n° 2022220034 conclu avec le Groupement ayant pour mandataire l'ATELIER LGA ARCHITECTURE URBANISME (38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT) pour la mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour une étude pré-opérationnelle et de programmation pour le développement du lieu patrimonial « Les sous-sols de la Providence » pour un montant global et forfaitaire de 47 500 €uros (avec possibilité de journées supplémentaires à 750,00 €uros H.T. la journée) et pour une durée de 8 mois, hors phases de validation ;
 - Vu l'article R. 2194-1 du Code de la Commande Publique autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
 - Vu l'avenant n°1 du 19 avril 2022 qui a eu pour objet de corriger la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire présentant une erreur sur la ligne relative au montant total par intervenant sans modifier le montant total du marché ;
 - Vu le message de Monsieur Laurent GAGNIERE, architecte urbaniste dirigeant de l'atelier LGA, du 12 janvier 2023, nous faisant parvenir son extrait K-bis mis à jour le 30 novembre 2022, spécifiant son changement de statut professionnel ainsi que son changement de numéro de SIRET ;
- Considérant la nécessité de conclure un avenant n°2 afin de modifier les informations indiquées dans l'Acte d'Engagement et d'opérer une mise à jour administrative du titulaire.

DECIDONS

ARTICLE 1

Sont modifié les informations suivantes comme suit :

A l'article 2 : « Identification du cocontractant » de l'Acte d'Engagement valant Cahier des Clauses Administratives Particulières :

Numéro de SIRET : **921 807 160 00012**

Ainsi que les informations liées au RIB, objet de l'article 17 - Paiement

Nom du Titulaire du compte :		ATELIER LGA	
Banque :	TiimeBusiness	Domiciliation bancaire :	Treezor
Code banque	16798	Compte :	00011441911
Code guichet :	00001	Clé :	69
Code IBAN (2 lettres et 23 chiffres)	FR76 1679 8000 0100 0114 4191 169		
Code BIC : (11 caractères)	TRZOFR21XXX		

(...)

Le reste sans changement.

ARTICLE 2

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

ARTICLE 3

Monsieur le Directeur Général des Services techniques et Monsieur le Directeur Général des Services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 30 JANVIER 2023

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 06 FEV 2023
Publié ou notifié le : 06 FEV 2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_02_71
Objet :	Marché n° 2022220034 - Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour une étude pré opérationnelle et de programmation pour le développement du lieu patrimonial "Les sous-sols de la Providence " - Titulaire : ATELIER LGA ARCHITECTURE URBANISME - Avenant n°2
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-01-30 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230130-D2023_02_71-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230130-D2023_02_71-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12088.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230130-D2023_02_71-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	58.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 février 2023 à 15h15min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 février 2023 à 15h15min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 février 2023 à 15h15min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 février 2023 à 15h15min46s	Reçu par le MI le 2023-02-06

